





المعهد العالي للقضاء  
المعهد العالي للقضاء  
Institut Supérieur de la Magistrature



المملكة المغربية  
Royaume du Maroc  
وزارة العدل  
Ministère de la Justice

## **AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT** **N° 04/ISM/2023**

Le 08/09/2023 à 10h, il sera procédé dans la salle des réunions de l'Institut Supérieur de la Magistrature, sis 225, Avenue Mehdi Ben Barka, Souissi, Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix relatif à **L'Acquisition de mobilier de bureau pour le compte de l'Institut Supérieur de la Magistrature en lot unique.**

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable à partir du portail des marchés publics : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma) et à partir de l'adresse électronique suivante [www.ism.ma](http://www.ism.ma). (Site du Maître d'Ouvrage).

- **La caution provisoire est fixée à la somme de :**  
**Cinquante Mille (50 000.00) Dirhams.**

La constitution et la restitution des garanties pécuniaires s'effectuent par voie électronique selon les conditions d'utilisation du Portail des marchés publics, en application de l'article 14 de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 Décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

- **L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de : Deux Millions Sept Cent Vingt Et Un Mille Huit Cent Quarante (2 721 840.00) Dirhams Toutes Taxes Comprises.**

Le contenu, la présentation ainsi que les dépôts des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les plis des concurrents doivent être envoyés exclusivement par voie électronique dans le portail des marchés publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma) conformément aux articles 6, 9 et 41 de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 Décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les concurrents doivent déposer **les prospectus relatives aux prix n° 1, 3, 4, 5, 6, 12 et 13** au service de la Logistique et des Achats de l'Institut Supérieur de la Magistrature, sis 225, Avenue Mehdi Ben Barka, Souissi, Rabat, au plus tard le **07/09/2023 avant 16h30min.**

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à **l'article 6** du règlement de consultation.

